

L'OBSERVATEUR FRANCAIS.

ORGANE DES INTÉRêTS ÉTRANGERS DANS LA PLATA.

PARAÎSSANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI.

BUREAU :	ABONNEMENTS :	REDACTEUR RESPONSABLE :	BUREAU :
Rue du 25 Mai numero 50.	Montevideo, un mois 1 patacon. Buenos Ayres, 3 mois 75 piastres m/c. Bresil, 3 mois 68000.	LEON BEAUSSART.	Rue du 25 Mai numero 50.

VARIETES.**L'évêque Myriel.**

Plus d'un lecteur a dû s'étonner de l'étrange portrait que M. V. Hugo nous trace de son évêque Myriel dans *les Misérables*.

L'illustre poète fait de cet évêque le saint par excellence et tout ensemble la personnification de ses propres doctrines. Si l'on prête parfois des sentiments admirables, il lui attribue souvent des idées anti-catholiques, et lui fait jouer un rôle indigne du dernier des chrétiens. Que penser, en effet, d'un pasteur de l'Église qui prêche le socialisme, d'un évêque qui se proclame au pied du lit d'un conventionnel expirant en vrai païen, le blasphème à la bouche, pour solliciter... sa bénédiction... C'est cette scène inqualifiable qu'une pétale libérale appelle naguère une "révoltante profanation."

Nous pouvons faire plaisir à quelques lecteurs, en donnant ici les principaux traits de la belle vie de ce saint évêque. Il est temps que l'histoire succède au roman. Nous nous sommes servi pour ce petit travail de la biographie publiée le mois dernier par M. de Ribbes.

Chacun sait que le nom de Myriel est le pseudonyme de Mgr. de Miollis, ancien évêque de Digne, qui fut durant les trente premières années de ce siècle, l'apôtre et le bienfaiteur de toute la Provence.

Ce saint prélat naquit à Aix le 19 juin 1753. Son père Joseph-Louis de Miollis, qui occupait une haute place dans la magistrature, eut seize enfants, dont plusieurs remplirent dans la suite d'importantes fonctions. Deux d'entre eux surtout eurent une destinée entièrement opposée. Je veux parler du général de Miollis qui fut enlevé de Rome le pape Pie VII, et de l'évêque qui défendit avec courage cet infortune pontife.

Charles-François de Miollis montra dès sa plus tendre jeunesse un penchant irrésistible pour le sacerdoce: les cérémonies du culte agissaient profondément sur cette âme naïve et pure. Il eut l'innocence d'un Louis de Gonzague; cela ne l'empêchait pas de se reprocher amèrement ce qu'il appela ses fautes. Un jour, il avait profité de l'absence de sa mère pour faire quoi... pour découper sur un linge fin une calotte de prêtre. Une autre fois, il avait pris une grappe de raisin dans la vigne d'autrui. Ce ne fut là, il le jugeait inexécutable.

Il n'aspire qu'à se conserver à Dieu: il lui fut permis de satisfaire ce pieux désir de son cœur. Il commença ses études cléricales au grand séminaire d'Aix. Comme il étudiait avec ardeur les sciences sacrées! Comme il aimait ce religieux silence, cette sainte solitude du séminaire! Ordonné prêtre en 1777, il fut successivement vicaire à Brignoles, et doyen du chapitre collégial du Bayet. Il quitta ces dernières fonctions pour aller diriger les Ursulines d'Aix, sa ville natale. Ce fut là surtout qu'il donna le spectacle de la plus tendre piété et du dévouement le plus infatigable. On aimait à le voir catéchiser les enfants avec cette mansuétude qui n'exclut pas une sage fermeté. Il se consacra tout entier au ministère des catéchismes, à ce ministère si humble et si pénible, mais si second pour le bien. Un trait se place naturellement ici.

FEUILLETON.

UN

JEUNE HOMME TIMIDE.*(Suite—N. 4.)*

Non découragé, je me permis de serrer le pied avec le mien, ce pied disparut à son tour.

Alors je reviens à la recherche de la main enfouie. Sans doute ces allures convenaient peu à la personne qui en était l'objet, car on repoussa mon bras par un geste d'une vigueur que me remit forcément dans les limites de la biseconde.

Je me rejetai dans mon coin, et m'endormis même un peu. Quand je m'éveillai, mon cher Edouard, le jour commençait à pointe.

—Et la voyageuse était partie?

—Hélas, non.

—Ah! je comprends.

—Non, vous ne pouvez comprendre!

—Vous vous trouvâtes en face d'une caducité grotesque?

—Point du tout!

—Mais alors?

—Mon cher de Marsac, je me trouvai à côté d'un jeune abbé qui revenait à son séminaire!

—Ah, c'est épouvantable!

—Eh bien, je fus moins embarrassé que vous

C'était un dimanche matin, l'abbé de Miollis allait faire le catéchisme aux environs d'Aix; il rencontra un enfant qui gardait son troupeau; il s'approcha et lui demanda s'il a entendu la messe.—Non, répond le petit berger, je ne puis abandonner mes moutons.—Eh bien, mon ami, allez à la messe, je garderai les moutons à votre place.

Et il les garda, en effet, jusqu'au retour du berger.

Ce trait point suffisamment la touchante simplicité du jeune prêtre.

La révolution ne put d'abord l'obliger à quitter la France; mais la constitution civile du clergé l'effraya, et il dut s'exiler en 1792. Il se rendit à Rome et s'y livra à un travail considérable sur les antiquités de la ville sainte.

Rentré en France en 1802, on lui confia d'abord la cure de Brignoles; il fut nommé à l'évêché de Digne au mois d'août 1805. Dans la suite, il se repenti toujours d'avoir accepté l'épiscopat.

C'est dans ses courses pastorales, au milieu des montagnes de son diocèse, qu'il faudrait le suivre pour bien apprécier tout ce que son cœur d'évêque renfermait de charité et d'abnégation. Les rigueurs de l'hiver ne pouvaient arrêter son intrépidité apostolique: il voyageait malgré le froid, la pluie et les torrents; il bravait les mauvais chemins et les ascensions périlleuses. Ici se place un détail d'une simplicité toute patriarchale. Laissons parler son biographe: "Dans ses courses pastorales, il se servait d'une vieille carriole comme de tout le département, et quand la carriole ne pouvait servir, il employait un âne non moins connu." N'est-il pas touchant de voir ce bon évêque, plein de mansuétude, arriver au milieu des siens comme autrefois N. S. lui-même au milieu du peuple de Jérusalem. Comme ces religieuses populations des Basses-Alpes devaient l'aimer et le vénérer! Sa parole exerçait un ascendant incroyable sur les bonnes gens de la campagne. Quoiqu'il ne fut pas orateur, ses discours étaient si pleins d'ction et d'humilité qu'il arrachait des larmes à son auditoire. On a retenu une de ces exhortations pour la confirmation. Il commençait toujours par ces mots:

"Mes enfants, ouvrez la porte de votre cœur, ouvrez-la bien."

Il lorsqu'il avait invoqué le divin Esprit:

"Fermez-la maintenant, fermez-la bien, afin que le Saint-Esprit n'en sorte plus."

Cette simplicité toute primitive touchait tous les coeurs.

Mgr de Miollis aimait beaucoup ses prêtres, il était bon et familier avec eux; mais quand le devoir l'exigeait, il savait être ferme à leur égard. Un curé lui demanda un jour à changer de paroisse, afin d'avoir plus à faire dans un endroit plus considérable.

"Monsieur le curé, lui répondit-il, votre ange gardien n'a que vous pour paroisse, et il en a déjà bien assez."

Sa charité était inépuisable: il partageait son traitement entre les communautés religieuses, son séminaire et les paroisses. Ceux-ci avaient la plus large part dans ses liberalités; toutes des secours pecuniaires très considérables. Il leur donnait encore chaque hiver pour quinze cents francs de drap. Il conservait une petite partie de ce drap grossier pour s'en vêtir lui-même après l'avoir fait teindre en violet. Quand l'étoffe était usée d'un côté, il la retournait de l'autre; souvent même une pièce s'ajoutait sur une pièce déjà mise, pour tout

le pensez, parce que je me dis, qu'il n'avait pu me prendre que pour un voleur.

—Pour ce qui me touche, je ne m'en tirai pas avec cette philosophie, je dois l'avouer.

—Je vous écoute.

—Je revenais du Mans. Pourquoi revenir du Mans, c'est ce que j'ignore. Mais enfin, je me trouvais dans la diligence qui va de cette ville à Paris. Nous arrivâmes à Chartres le soir. Je descendis de l'intérieur où je m'étais trouvé seul toute la route. Lorsque je remontai à ma place, je distinguai dans l'obscurité un voyageur qui occupait un coin. C'était une femme.

—Etes-vous sûr que c'était une femme?

—Hélas, oui!

—Heureux homme!

—J'avais fait un de ces diners dont vous avez parlé, et il faisait un temps tout semblable à celui que vous aviez sur la route de Toulouse.

—Vous lui prîtes la main, aussitôt et lui dites que vous l'adoriez.

—Ah, miséricorde, non point!

—Enfant!

—Jugez de mon embarras, lorsque que je m'aperçus que par mégarde, je m'étais assis juste à son côté. Je pensais bien à me retirer, mais cela aurait eu l'air de supposer quelque chose, et, ma foi, je n'osais pas.

—Ah ça, mais, vous êtes une femme en bottes vernies...

—Dame! écoutez donc, je vous dis la chose telle qu'elle est. C'est ridicule, je le sais, mais on ne peut vaincre sa nature, et ma nature me fit commettre une sottise par timidité.

—Je comprends.

—Vous ne comprenez pas.

ce qui se dérobait à la vue. La dévotion des couturières, dit son biographe, pouvait seule soutenir leur bonne volonté, et inspirer leur sagesse dans un travail si ingrat."

Il était d'une excessive frugalité; il s'interdisait tout ce qui sentait le luxe de la table; il avait perdu le goût du sucre au point qu'il ne s'apercevait plus de certaines fraudes affectueuses.

Ses mortifications surpassaient encore sa frugalité. Il ne voyait jamais de feu, même dans les plus grands froids. Si plus tard, à l'âge de 80 ans, il cessa de s'imposer ces austères mortifications, ce fut uniquement par esprit d'obéissance. Mgr de Miollis savait allier à l'amour de la pauvreté, un air de dignité qui commandait le respect. Lorsqu'il était revêtu de ses ornements épiscopaux, et que sa tête blanche était coiffée de la mitre, toute sa personne brillait d'une majesté incomparable. Pendant près de vingt ans il habita la maison d'un simple particulier. Plus tard, pensant à son successeur qui pourrait avoir des goûts moins humbles, il demanda la restauration de l'évêché.

Cet homme aux mœurs si simples et si douces, ce prêtre si détaché des choses de ce monde, fut un des plus dévoués à la souveraineté temporelle du Pape. C'est qu'il savait qu'il se trouve, comme le disait naguère Mgr Dugandou, "le dépôt sacré des principes fondamentaux de l'ordre et des immuables lois de la justice."

Il se trouva un jour en présence de Napoléon Ier, lors de la captivité de Pie VII en France. Chacun sait que le gouvernement impérial s'efforça de vaincre les résistances du Pape captif. L'Empereur voulut voir l'évêque de Digne et chercha à le faire entrer dans ses dessins. Mgr de Miollis s'en tira avec beaucoup de finesse et d'aplomb: "Sire, répondit-il, je ne prends jamais de décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit. Veuillez m'accorder un peu de temps."

—Eh bien! faites, dit Napoléon, et vous m'apprendrez de main ce que vous aurez résolu.

Le lendemain, l'Empereur aborda de nouveau l'évêque de Digne:

—Eh bien! Monsieur l'évêque, que vous a dit le Saint-Esprit?

—Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier.

En 1838, Mgr de Miollis, accablé sous le poids de la vieillesse, songea à se retirer pour ripaer dans la retraite, disait-il, ses innombrables manquements. L'humble fut toujours la vertu privilège des saints. "Je vous veux trop de bien, croyait-il à un de ses amis, pour vous souhaiter seulement trois heures d'épiscopat."

Le 24 octobre de la même année, il assembla ses chanoines et leur fit de touchants adieux. Quelques jours après, il partit pour Aix, emportant les bénédicences et les regrets de tous ses diocésains. Il avait alors 85 ans. Retiré chez sa sœur, il y fut, jusqu'à sa mort, l'objet de la plus tendre vénération. Il vit à son gran déplaisir, Mgr Sibour, son successeur, et tous les évêques de passage en Provence, venir se jeter à ses pieds et solliciter sa bénédiction. Son humilité en fut vivement offensée. Il mourut dans sa retraite le 27 juin 1843.

* Il nous a été donné d'être le témoin de cette mort, dit M. de Ribbes, et nous ne croyons pas pouvoir assister à un

plus grand spectacle qu'à celui de cet évêque rendant son ame à Dieu avec la majesté d'un juste de l'ancienne loi!"

Ce saint évêque avait demandé, avant de mourir que ses funérailles se fissent sans appareil. Il voulait être inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale de Digne, avec ces mots pour épître: *Orales pro eo*. Pour la première fois, ses paroles ne furent pas écoutees. La translation de ses restes mortels d'Aix à Digne, se fit au milieu d'un immense concours de peuple; les paroissiens s'échelonnaient sur la route par où le cercueil devait passer. A Digne, des arcs-de-triomphe s'élevaient sur toutes les places, des guirlandes de fleurs décorent les rues. Les tentes du char funèbre furent mises en flambeaux et conservées comme des reliques. Ces manifestations nous donnent une idée de ce que peut sur les masses l'ascendant de la piété et de la vertu.

Une des volontés du défunt peut être observée.

"Aujourd'hui, derrière le maître-autel de la cathédrale de Digne, dit son biographe, sur une pierre tumulaire, on lit ces mots: *Orales pro eo*. Le nom n'y est pas; mais il est dans le cœur du peuple, et, ce qui vaut mieux encore, dans le cœur de Dieu."

Eabbé MARCELLIN, professeur.

PUBLICATION PERMANENTE.

Montevideo, 31 juillet 1862.

Monsieur le Rédacteur.

Arrêté le 19 octobre 1860, pendant la **perquisition générale et secrète**, initiée par la police et continuée par M. le juge du crime de la première section, ma captivité dure encore aujourd'hui, au mépris des lois tutélaires et des garanties constitutionnelles.

Ce scandale est encore augmenté par l'appui manifeste qu'une semblable manière d'agir, que des procédés aussi arbitraires ont trouvé près des juges qui composent le Tribunal Supérieur de Justice de la première section.

Toutes mes plaintes, tous mes recours, toutes mes pétitions les plus simples sont venus échouer contre le mauvais vouloir de ces messieurs.

Voilà ce qui se passe à Montevideo vis-à-vis d'un citoyen français, malgré les traités avec la France, et quoique la République soit en pleine paix.

Pourquoi ce fait ne figure-t-il pas dans les revues mensuelles pour l'extérieur?

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Gourouillon fils né.

—Est-ce pour vous donner de la hardiesse auprès de moi que vous buvez ainsi? Vous m'apprenez, vraiment, sous une physionomie de vaudeville du Gymnase qui va m'amuser fort.

Le jeune Edouard, à ces paroles raillieuses, rougit un peu.

—Mon cher ami, vous m'avez adressé une question à laquelle je répondrai, parce qu'enfin nous sommes de vieux camarades de collège, et qu'il serait ridicule de me gêner devant vous...

—Et puis, parce que vous avez un peu bu.

—Vous êtes un fou!... Si je suis amoureux de mademoiselle, Oui je le suis!

—De qui?

—Je l'ignore.

L'OBSERVATEUR FRANÇAIS.

A NOS LECTEURS.

L'indisposition du Rédacteur en chef continuant encore aujourd'hui, nos souscripteurs sont priés de vouloir bien excuser les lacunes qu'ils ont pu noter dans la réduction des derniers numéros, et qu'ils pourront noter encore dans celui de ce jour.

Dès que M. Beaussart sera complètement remis, les choses ne tarderont pas à reprendre leur cours habituel.

MONTEVIDE.

LE 11 OCTOBRE 1862.

Dans notre dernier numéro nous avons dit, à propos de la question ecclésiastique, que le gouvernement au lieu de casser l'exequatur du Vicaire Apostolique, qui était dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, et reconnaissait dans tout le pays comme chef de l'Eglise Orientale, il eut été plus prudent et plus conforme à la dignité réciproque du pouvoir civil et de l'autorité ecclésiastique, d'éloigner purement et simplement le Vicaire Apostolique, en tant qu'on en reconnaît avoir des raisons fondées pour agir ainsi.

Nous n'avons pas été les seuls de notre opinion, car nous nous souvenons qu'au commencement de cette déplorable question, certain journal de Montevideo a soutenu, à sa manière et peut-être, pour des motifs différents, la même proposition.

Quant à nous, pour établir ce que nous avons dit à ce sujet, il nous suffit de faire la remarque suivante:

La conséquence nécessaire de la cassation de l'exequatur devait être l'exil du Vicaire Apostolique. Si l'on eût procédé d'abord à l'exil de l'ouvrage du pouvoir civil qu'on pouvait considérer comme rebelle aux lois constitutionnelles du pays, — cette mesure eût entraîné une dissidence avec l'autorité spirituelle de l'Eglise. Evidemment la position eût été bien différente.

En effet, en ayant adopté la première de ces mesures, le gouvernement ne pourra jamais faire changer contre son gré les vues du clergé; le pouvoir que l'on cherche à réduire à l'inaction non seulement continuera l'exercice de ses attributions morales, mais il s'en fera même un cas de conscience, un acte méritoire à ses yeux.

Quel moyen restera-t-il alors au gouvernement pour sortir honorairement d'une aussi grave position?

Une transaction avec le Prélat?

Mais la conscience ne transige pas, et, comme nous l'avons déjà dit, il y a là pour le clergé un cas de conscience.

Voilà donc qu'elle est la position créée par la cassation préalable de l'exequatur. L'impossibilité de l'exequatur devait être l'exil du Vicaire Apostolique.

Il est bien entendu que nous parlons ici d'un schisme probable, et non d'une hérésie que rien ne prouve ni n'assure.

Le fait est, en résumé, que le ministère actuel se trouve, par suite des fautes de ses prédécesseurs, placé dans une position des plus difficiles.

Malheureusement, pour établir toutes les hypothèses, nous devons dire aussi qu'il peut se faire que la Cour de Rome accepte le statu quo présent, et

petite leçon. Eh bien, supposons une femme à qui vous allez adresser la parole pour la première fois et lui parler d'amour. Avant de l'acester, et à fin de vous donner de l'aplomb, dites-vous ceci:—Dans huit jours cette femme sera à moi...

—Huit jours seulement, grand Dieu!...

—J'ai dit huit jours en considération de votre inexpérience. Dites donc ceci:—Dans quatre jours cette femme sera à moi. Alors, dans nos caresses intimes, si nous revenons sur notre précédent entretien, il me sera tenu compte de mes audaces, et il y a en ceur et timidité, et à ce rire râiller. Ainsi mon cher Edouard, il y a ici une jeune personne, Mlle Hélène Baudry, je veux l'épouser. Je suis ici depuis trois jours. Ce soir à la promenade, j'ouvre le feu. Dans quinze jours je suis son mari. Dans un moi je rentre dans Paris.

—Comment vous y allez?... C'est ainsi que je suis. Mais, tenez pour vous faire la main, venez avec nous et établissez vos batteries sur la petite Angleterre, miss Arabella. Elle ne comprend pas le français, aussi c'est très commode pour l'exercer. Vous ne seriez point embarrassé, puisque vous seriez certain qu'elle ne peut deviner ce que vous dites, et cela vous assouplira nos formules.

—Eh bien, je préfère voir votre triomphe. Si vous réussissez ainsi que vous le pensez, cela me convertira sans doute à votre système.

—Soit, je vous promets demain une lettre d'elles pour cette nuit.

—Heureux homme!...

Les promeneurs commencent à affluer sur la côte. Quelques magasins Anglais, attirés par le paysage et la fraîcheur du soir, aillent de leurs pas élastiques et par soubresauts ainsi que des pressions le bras, comme prédiction à l'action du

Nous n'hésitons pas à dire que, si nous nous fussions trouvé dans l'alternative malheureuse, où semble avoir été placé le Pouvoir Exécutif, d'exiler la personne du Vicaire Apostolique, ou d'exiler le principe qu'il représente, nous eussions opté pour le premier cas sans scrupule; mais dans toutes les éventualités possibles nous fusions détenus devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons signalés peut supplanter l'autre, et se faire justice soi-même dans une question de compétence.

Précipités par cette difficulté, nous avons cherché dans la Constitution de l'Etat, entre les attributions des trois pouvoirs supérieurs, la faculté de casser l'exequatur du Vicaire Apostolique, ou ce qui revient au même d'amputer les dispositions émanées du chef supérieur de l'Eglise Catholique. Cette faculté n'existe pas; la Constitution ne fait pas mention d'une pareille attribution.

L'erreur nous paraît procéder de la différence qui résulte de la faculté de *considér* ou *réunir*, c'est-à-dire *récupérer*, ce qui est la forme civile de la prononciation d'une loi ecclésiastique, et l'acte de *ratiser*, *casser ou annuler* l'exequatur, qui entraîne l'abrogation de la loi prononcée et devient inviolable pour l'autorité civile.

La gravité de la question, son importance, soit le point de vue de l'immunité des principes, soit l'aspect politique présent, nous a obligé à nous y arrêter.

À S. E. M. le Président de la République.

—Excellence,

—Nous soulignons, avons lu avec surprise, un décret du gouvernement portant la date du 7 courant, par lequel le Pouvoir Civil nomme Gouverneur Ecclésiastique Provisoire de PEGLISE de l'Etat, le prieur D. Juan D. Fernández, Citoyens de la République, sujets du Gouvernement, nous respectons toujours ses décisions en tout ce qui concerne le Pouvoir Civil. Citoyens de l'Eglise, fils soumis du Vicaire de Jésus Christ qui la régit et la gouverne, il ne nous est permis, ni comme envoys de paroisses, ni comme simples prêtres, d'obéir à M. Juan D. Fernández en la qualité spéciale que lui concède la dernière nomination, parce qu'il manque des facultés spirituelles qui peuvent seulement être accordées par l'autorité légitime de l'Eglise.

—Au contraire, par le fait seul d'accepter la dernière nomination, et d'exercer les fonctions qui y sont annexées, nous considérons et nous déclarons M. Juan D. Fernández, passible en sa qualité de prêtre, de toutes les peines et condamnations ecclésiales.

—Il nous est pas permis, Excellence, de prêter autrement en accomplissement des devoirs de notre ministère:

—Dieu garde V. E. de longues années."

Montevideo, le 10 octobre 1862.

Martin Pérez, Curia Parroco de San Francisco—José María Ojeda, Curia Vicaría del Cardenal—Antonio María Castro, Curia Vicaría de la Unión—José Moreno, Curia Vicaría de San Isidro—Santiago Estrazulay—Lamas—Inocente María Yerugui—N. Irigoyen—J. B. Harbustan—Rafael Varela—J. B. Osipal—Evaristo Stepano—Julian de la Hoz—Manuel Barriero—José A. Chautre—Andrés de Debenedetti—P. Pablo Parado—Santiago Malacasa—Patricio Brusca—Eustasio Garibaldi—Eusebio Morra—Antonio Goya—Ciovani Battista Blasi—Rafael Wauquell—L. Sturini—Pablo F. Semidei—Michele Santaguida—Auturo Vota—Juan Boeri.

Padang, par exemple, sur la côte de Sumatra, dans des parages que nos navires fréquentent, il regarda l'Estrait de Malacca, et l'archipel des îles Moluques, où il aperçut le commerce de l'Indonésie, et l'importance de l'Asie centrale.

Comment expliquerait-on, comment ferait-on pour comprendre la culpabilité d'un homme que l'on tient prisonnier pendant deux ans, sans qu'une sentence ait été rendue, sans que son procès soit terminé, et sans qu'on ait pu établir par des faits qu'il était coupable du crime qu'on lui imputait?

Les questions internationales, qui vont surgir bientôt, sont trop ardues pour que l'indifférence, avec laquelle le gouvernement à jusqu'ici considéré cette affaire, ne disparaît pas.

—L'indifférence agrave toutes les questions.

Le désir de la voir cesser nous fait appeler l'attention du nouveau cabinet sur cette scandaleuse

haineuse qui trotte.

La famille Baudry et miss Arabella rencontrerent nos jeunes gens. Les deux groupes se rejoignirent, et tout la compagnie quitta aussitôt la côte pour un sentier qui, traversant le plateau, conduisit vers celle de son cavalier. A la vue de cette physionomie si bizarrement fascinatrice, elle ne put maîtriser un éclat de rire. M. Gaston se mit alors à rire, et la jeune fille, lui faisant presque rappeler la douce apartance éclose dans le compartiment Lafitte et Callard.

Mais, aussitôt, la pensée du son ami séducteur le tourmenta l'âme, et il livra à toutes les angoisses poignantes de la jalouse. Dans sa naïveté, il ne pouvait se rendre compte de l'effet produit par l'extinction de Gaston, qui avait fait tant rire. Il ignorait même, dans son innocence masculine, qu'en arrière le rire n'indique rien de bon.

Et puis, d'ailleurs, rivalité à part, comment avec cette malicieuse timidité, exprimer franchement sa passion à une jeune fille, lui qui, à peine connaît lui parler de choses obscènes. Ce fut livré à toutes ces réflexions déconseillées qu'il se disait à réinter.

Le résultat fut sombre. Edouard de Marsac se trouvait dans une disposition d'esprit comme à ceux qui capturent quelque chose, et qui fait oublier les actions de l'instant même. Rentrançant pour la première fois le soir dans cette maison, il monta jusqu'à ce qu'il rencontrât un palier et une porte qui lui rappelaient le seuil de sa demeure. Il entra dans une chambre et reforma la porte. Sans hésitation et n'éprouvant aucun besoin de voir, il s'assit. Et sa tête recommença à s'ébattre de ci de là.

—Allons, bonsoir, maman.

Et la pièce fut aussitôt éclairée par la bougie que tenait Mlle Hélène Baudry, en rentrant dans sa chambre à coucher.

—Quoi fait.

—Je te tiens. C'est ma femme.

(La fin au prochain numéro.)

que, pour éviter un conflit, elle reconnaît le nouveau Vicaire Apostolique nommé par le gouvernement.

C'est ce que nous ignorons;

Mais nous désirons sincèrement, d'ailleurs, que cette soit la solution de la question présente.

En attendant, le clergé prend une attitude hostile envers le gouvernement, qui de son côté ne se montre pas débile.

Par un décret en date du 7 de ce mois, le Pouvoir Exécutif a nommé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un nouveau Vicaire Apostolique, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Par un décret en date du 7 de ce mois, le Pouvoir Exécutif a nommé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un nouveau Vicaire Apostolique, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs qui nous avons fusionnés détenu devant les conséquences du second.

Pour parler ainsi, nous nous appuyons sur une raison, qui, entre autres, paraît des plus puissantes, et c'est que nous ne pouvons pas comprendre, quelque ayant sérieusement mérité sur le sujet, comment un des deux pouvoirs

ANNONCES.

80.^a--RUE DE ZAVALA--80.^a

Comestibles & Liquides A 30 pour cent au-dessous du prix courant.

Huile de plagnole, la bouteille	8	300 reis	Biscuits Anglais supérieur, la boîte	"	1 160 "
Vin de Bordeaux, la id.	"	240 "	Thé de la Chine, la livre	"	700 "
Cognac vieux la id.	"	320 "	Vermicelle 1re qualité la caisse	"	2 "
Bougie de l'Etoile, la livre	"	230 "	Huiliers	"	700 "
Moutarde de Dijon supérieure, le pot	"	160 "	Et beaucoup d'autres articles dont le détail serait trop long.		
Sucre raffiné, la livre	"	120 "			
Champagne 1re, qualité la bouteille	"	1	PARFUMERIE A 50 p. DE RABAIS:		
Chgne. la demi bouteille	"	450 "	Huile antique pour les cheveux, le flacon	"	160 reis
Bière anglaise la demi bouteille	"	120 "	Extrait double pour mouchoir le flacon	"	240 "
Cigares, le 100	"	600 "	Eau de Cologne, le flacon	"	320 "
Id. supérieurs, le 100	"	1 160 "	Savon de huile superfin à	"	200 "
Vermouth supérieur, la bouteille	"	500 "			
Buter id. id.	"	500 "	OCCASION!!		
Jambon de Bayonne, la livre	"	220 "	Souliers pour dames à Id de gomme à	"	250 "
Vin de Xères, la bouteille	"	400 "	Id de gomme à	"	450 "

DÉBIT TABAC.

CIGARRERIA FRANCESA DEL BANCO

Rue de Ituzaingó 80 et 82.

Dans cet Etablissement de spécialité pour les fumeurs on trouvera toujours le meilleur assortiment de Cigares de la Havane de toutes les marques et de tous les prix. Cigares de Manille, façon Havane, Cigares de Bahia d'une qualité supérieure à tout ce qui se fait dans le Pays.

Porte-cigares et porte-cigarrettes de luxe, en écaille, en ivoire, en nacre, de même que des porte-monnaies, porte-feuilles de tout genre, porte-cigares, porte-cigarrettes en cuir; en paille du Chili, et autres; parapluies, cannes, parfumerie, gants jounvin, etc.

Le vrai Tabac à fumer, dit Caporal, Tabac français à priser.

Pipes vrai Ecume de mer, de Vienne; Ecume de Paris, pipes turques, en un mot tout ce qui concerne les fumeurs.

Chemises de Crimée, Paletots de gomme, anglais, petits sacs de cuir pour Dames, avec chaîne, etc.

Cigarreria Francesa

RUE DU 25 MAI 155.

Cigares de toutes qualités. Tabac caporal. Tabac à fumer. Parfumeries fines des principales maisons de Paris. Gros et détail.

CATALOGUE des Livres reçus à la Librairie

F. RIVAL
par le dernier Paquet.

CALLE DEL 25 DE MAYO N° 250.

LIVRES DE LUXE

POUR CADEAUX.

F. Begin—Voyages pittoresques en Espagne et Portugal, un vol. in-19, gravures, monuments, costumes, etc.
Louis Enault—L'Inde pittoresque, vues, monuments, costumes, 1 vol. gravures, in-19, mosaïque.
M. Cuendias.—L'Espagne pittoresque, artistique et monumentale, 1 vol. in-19.
Louis Ulbach.—L'île des rêves, aventures d'un Anglais qui s'ennuie, 1 vol. in-19 illustré.
Mme la Csse de Bassanville.—La jeune fille cheutant les peuples, études morales et amusantes, 1 volume in-19.
Chartes de Ribelle—Le Monde et ses merveilles, géographie amusante et instructive, illustration, 1 vol., mosaïque.

CABINET DE LECTURE DE J. B. LACASSY.

Rue de Misiones numero 99.

Le propriétaire de cet établissement, déjà bien connu pour le bon choix des auteurs qui le composent, vient de recevoir un grand nombre d'ouvrages nouveaux.

Le prix de l'abonnement est réduit à UNE PLASTRE par mois.—L'établissement est ouvert depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 et 1/2 du soir.

On reçoit également des souscriptions pour "L'Observateur Français."

J. B. LACASSY.

SERVICES MARITIMES

MESSAGERIES IMPERIALES

PAQUEBOTS-POSTE FRANCAIS.

Le vapeur français SAINTONGE, commandant E. Corrier, partira de ce port le 17 octobre à 8 heures du matin pour Rio de Janeiro où il se rencontrera avec le grand vapeur transatlantique Guyenne de la ligne de Bordeaux.

Les ports d'escale sont Bahia, Pernambuco, Saint-Vicent et Lisbonne. — A Saint-Vicent, le vapeur "Télémaque" a établi la correspondance avec Gorée.

Le vapeur SAINTONGE reçoit des passagers pour tous les ports ci-dessus mentionnés, fret et valeurs pour Rio de Janeiro, Bahia, Pernambuco, St-Vicent, Gorée, Lisbonne et Bordeaux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence, rue des Misiones numéro 90.

Imprimerie ORIENTALE, rue du 25 Mai numéro 50.

SÈVE D'IRPOT

Des huîtres marinées françaises et des Bitters italiens de Gavet.

Assortiment de Conserves fins.

Pommes de terre françaises et espagnoles pour semence.
Chez Masquélez Rue des Missions 26.

ARGENTERIE CHRISTOFLE

ET COUTTELERIE.

CHEZ H. GAQUEREL.

Calle del Rincon numero 143.

Couverts, couteaux de table et de cuisine et tout les autres articles de coutellerie de Paris, de Langre, de Nogent, et de Chatelbracce.

On trouve dans la même maison un grand assortiment de bandage herniaire, suspensions, seringues, irrigateurs à ressort, instruments de chirurgie et fournitures pour dentiste etc. etc.

HORLOGERIE

ET

Bijouterie Françaises.

LEMARQUANT

Calle del 25 de Mayo N° 150.

Quoique cette maison ne fasse pas chaque jour des annonces dans les journaux, elle n'en reçoit pas moins par tous les paquets un assortiment des mieux choisis de bijoux en tous genres et à la dernière mode.

Les personnes de bon goût y trouveront toujours une collection de riches diamants et des œuvres les plus jolies de la bijouterie française.

Quant à ce qui concerne les prix, nulle part on ne pourra en trouver de plus équitables.

ADMINISTRATION

LIBRERIA.

COLLECTION DES LOIS ET DECRETS

Expédiés et promulgués pendant la seconde année de la présidence actuelle.—Le second volume de cette importante collection est en vente rue de Alzabar n. 31.

EL PORVENIR DE LAS FAMILIAS.

Avis au public.

Je me fais un devoir de présenter à mes nombreux souscripteurs un résumé de la dernière revue administrative que je reçois du Chili en date du 1er avril 1862, et dont le bulletin "in extenso" est à leur disposition.

Pour certifier à Messieurs les souscripteurs l'état brillant de la société que je représente, je crois qu'il suffira de citer les chiffres suivants:

Capital souscrit au 1er avril de la présente année : ps. fts 11,142,505 et 50 centavos (30 millions de francs environ). La Confédération Argentine et l'Uruguay figurent pour une somme de 2,695,650 piastres.

Capital converti en titres hypothécaires déposés au trésor de l'Etat et appartenant aux associés 9,396,200 piastres — de cette somme, 665,300 piastres seulement appartiennent aux familles dont les assurances doivent être liquidées cette année.

L'administration est heureuse de pouvoir annoncer à ses souscripteurs que les sommes remises par eux à la compagnie, ont obtenu par l'intérêt seul, sans compter les bénéfices provenant d'héritages, 14,30 p. 00 annuels. Le capital a été employé conformément aux Statuts en lettres hypothécaires, dont l'intérêt est bien connu de tous, ainsi que leur cours actuel sur place, et celui auquel ils ont été acquis, se trouvant aujourd'hui à un taux moyen de 82,40 p. 00.

Je laisse à Messieurs les souscripteurs le soin des commentaires qui peuvent être faits sur les données que je viens d'établir, persuadé qu'il ne pourra que servir à assurer à jamais la bonne renommée de la compagnie dont je suis le seul directeur à Montevideo.

C. R. Picconi.